

Réf: Dossier N° 349676

Avis de constitution

« NEXTERA »

ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX LES VALLONS, Lot 2300, Ilot

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/08/2024 reçus par Me LOUISE LAURENT , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 13/08/2024, il a été constitué une SAS P aux SOCIETE « NEXTERA »

- Prestation de service à l'aide de drones (l'entretien et le nettoyage façades de panneaux photovoltaïques, bardages et enseignes par drone auprès particuliers et professionnels
- ‡ Activités d'inspection technique de bâtiments, d'installations électriques, d'installations et de dépôts d'hydrocarbures, ouvrages, structures et sinistres par drone
- ‡ La prise de photos, la réalisation de vidéos par drone ainsi que la production relative à celle-ci ;
- Le relevé topographique, la photogrammétrie et la modélisation 3D ; et plus largement toutes prestations de services à l'aide de drones,
- Tous services technologiques et informatiques, financiers et bancaires fondés sur les nouvelles technologies
- ‡ Les travaux de génie civil, notamment la construction, la rénovation, la réhabilitation, de tous bâtiments, ponts et chaussées et divers autres ouvrages
- ‡ Tous travaux de bâtiment (Études et réalisation)
- Terrassement,
- Gros œuvre
- Électricité, Plomberie,
- climatisation,
- Revêtements,
- Menuiseries,
- Etanchéité,
- Assainissement,
- Voiries et réseaux divers (VRD),
- Électricité MT-BT,
- Groupe électrogène, Divers,
- La construction, la commercialisation de tous bâtiments à usage d'habitation ou professionnel en vue de leur gestion ou de leur vente en globalité par lots, l'exécution de tous travaux annexes du bâtiment ;

- La prestation de services notamment dans la gestion, la location, la vente d'immeubles et autres, la recherche de financement, la réalisation des études de projets et de faisabilité, l'établissement des devis, l'expertise immobilière et dans divers autres domaines
- ;- L'import-export, l'achat et la vente de tous matériels, biens d'équipement, matériaux de construction, engins, articles et accessoires divers nécessaires à la réalisation de l'objet social ;
- Le commerce en général.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET

SOCIAL La prise de participation de la société dans toute société ou entreprises ou étrangères, créées ou à créer, notamment dans toutes entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social ci-dessus défini et ce, par tous moyens, notamment par voie d'apport, de souscription d'actions, de parts sociales ou de parts d'intérêts, de fusion, d'association en participation, d'alliance ou de commandite.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social ou tous objets similaires ou connexes de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis.

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX LES VALLONS, Lot 2300, Ilot

Mme CODO GEORGINE (PRÉSIDENT)

M ADJE AWE CONSTANT EDDY GILDAS (DG)

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00169 du 05/11/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°67434/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

